

Séance du 2 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 26/04/2022*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Ajoncs d'Or, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 26/04/2022

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - COJEAN François - LE MAINTEC Gwenaëlle - OLLITRAULT Michelle - LE VERGE Stéphane - LE POTIER Marie-Laure - THOME Valérie - SAGUET Emmanuelle - LE DEUFF Olivier - GAUTHIER Olivier - VIDCOQ Marc - JAN Antoine - LE MARCHAND Fabienne

Absente non excusée : GOURIN Magalie

Secrétaire de séance : SAGUET Emmanuelle

En préambule, Mr Le Maire fait un point sur le déroulement des élections et notamment la tenue du bureau de vote lors des élections. Il rappelle aux élus la responsabilité du rôle de l'assesseur et du scrutateur ainsi que la responsabilité engagée. Il précise que le code électoral ainsi que toutes les circulaires attendant au scrutin du jour sont disponibles sur le bureau de vote.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin prochain, à cet effet, des feuilles d'inscriptions circulent pour s'inscrire en tant qu'assesseurs et/ou scrutateurs.

1 - Compte rendu Réunions avec 6èmes et 5èmes.

Pour aborder ce sujet, sont présents en séance, Elouan LE BLIGUET et Lize JULIEN, deux collégiens en classe 6ème.

Différentes remarques et propositions sont ressorties des 2 rencontres des jeunes avec la commission municipale. Celles-ci vont de la prestation du bus scolaire à La Croix en temps de pluie à la demande d'installation d'un support vélos à la bibliothèque. Les jeunes ont marqué leur intérêt pour des jeux extérieurs tels que table de ping-pong, baby-foot extérieur, jeu d'échecs et de dames extérieur et panneau de basket.

Après échanges, le conseil municipal, émet un avis à ce projet d'aménagement « d'espace plein-air » par l'achat de divers équipements de loisirs et jeux et l'aménagement du site. Première estimation chiffrée entre 15 000 € et 20 000 € HT.

Des aides financières pourraient accompagner ce projet, soit par la CAF, 50% et par la Région, dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » entre 10% et 50%.

L'assemblée délibérante émet un avis favorable à ce projet et mandate Mr Le Maire pour solliciter des subventions auprès de la CAF et de la Région.

2 - Travaux sur bâtiments communaux

Devis couverture LASNEL, bâtiment locatif rue Nationale : 10 847.05 € TTC

Devis actualisé, couverture pharmacie : 11 629.81 € TTC

3 - Travaux de voirie et réseaux

Fibre optique : 3 poteaux seront installés dans le lotissement de Kerjoie

Elagage : facturation en cours

4 - Demande de subvention pour acquisition vélo assistance électrique (VAE).

- L'Etat accorde, sous condition d'un revenu imposable inférieur à 13 439 €, une aide de 20% du prix d'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, jusqu'à un plafond de 200 €. L'Etat conditionne son aide à l'octroi par la collectivité locale d'une aide d'un montant identique. Nous avons reçu une demande de l'un de nos concitoyens qui souhaite pouvoir régulièrement utiliser un VAE pour se rendre à son travail à Loudéac. Notre commune est particulièrement bien dotée en voies vertes (près de 30 km) et nous sommes en train de concrétiser un projet qui offrira la possibilité de stationner, de recharger et de réparer les vélos.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis à ce principe et à cette demande qui peut intéresser nombre de nos concitoyens et décide de suivre les conditions fixées par l'ETAT et de participer à l'achat d'un vélo assistance électrique à hauteur de 20% plafonné à 200 €.

5- Demandes de la société de chasse La Perdriole

- La prolifération des choucas, espèce protégée, est devenue dangereuse pour la sécurité des citoyens (accumulation de brindilles dans les cheminées) et coûteuse pour les agriculteurs (dévastation des semis). Par dérogation aux interdictions de destruction et dans les conditions strictes du code de l'environnement, la FDSEA 22 a bénéficié d'une autorisation préfectorale de destruction par piégeage ou tir de 8 000 choucas pour l'année 2022. C'est dans ce contexte que la Perdriole a désigné un référent habilité, M Denis LE NOC, chargé d'enregistrer les plaintes écrites des exploitants et d'assurer la conduite et la traçabilité des opérations de piégeage, voire de tirs.

Dans un récent courrier, la Perdriole nous sollicite afin de participer au financement de pièges dont le coût unitaire est d'environ 750 €. A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de participer à cette opération en octroyant une subvention d'un montant de 750 € à l'association des chasseurs « La Perdriole », correspondant au coût d'achat d'une cage.

- La Perdriole a par ailleurs écrit à M le Maire concernant la possibilité d'occuper une bâtisse abandonnée depuis plus de 20 ans en vue d'y installer un point de rendez-vous et de stationnement pour ses chasseurs. La société de chasse s'engage à libérer les lieux s'il advenait que la succession du propriétaire anglais se manifestait.

6 - Opportunité d'acquisition du terrain jouxtant ex-SBP

Monsieur Claude RAULT, PDG des transports CBL (Centre Bretagne Logistique), a informé M le Maire de la prochaine reprise de ses entrepôts, rue nationale, anciennement SBP. Il nous a fait part que l'acquéreur n'est pas intéressé par le terrain situé à l'arrière, d'une superficie d'environ 2500 m², dont M RAULT avait déjà accordé l'usage gratuit à la commune pour différents usages. Compte tenu de projets évoqués en commission et en Conseil municipal (aire sportive, city-park, pump-track, etc...), il

apparaît que ce terrain situé en centre bourg et limitrophe du complexe sportif et des futures maisons Ages et vie présente un intérêt pour la commune, à court ou moyen terme. Des discussions sur le prix de vente avaient déjà été engagées par le passé avec M RAULT mais n'avaient pu aboutir. Suite aux récents échanges, une nouvelle discussion sur le prix fait apparaître un accord possible à 10€/m².

Après échanges, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire l'acquisition de ce terrain au prix de 10 € le m² et autorise Mr Le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à cette transaction et à signer tout document s'y rattachant.

7 - Communication et informations communales.

- Afin d'assurer notamment la refonte de **notre site internet**, et comme souhaité lors de précédentes réunions ou commissions, une stagiaire en BTS Communication du Lycée Jean MOULIN de CHATEAULIN a été recrutée pour une durée d'un mois et demi à compter du 9 Mai. Il s'agit de Mlle Chloé SELLY.
- **Borne de dons pour la restauration des retables de l'Eglise**. La Région Bretagne nous propose de candidater pour l'expérimentation qu'elle lance cette année en vue de la collecte de dons pour la restauration du patrimoine. Avec l'accord de la paroisse, une borne serait installée dans l'église qui décrirait le projet en cours et permettrait de collecter l'argent sur simple présentation d'une carte de crédit. L'église devrait être ouverte tous les jours et une communication significative sera organisée par la commune en vue d'attirer visiteurs et donateurs.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'installation de cette borne.

- **Bulletin** MAI/JUIN en cours de rédaction
- Des nouvelles d'**ILLIWAP** : 390 abonnés (+ 110 depuis le 01/01), en croissance constante et régulière

8 – Vie associative et sociale

Mme SAGUET fait un compte rendu de la réunion du CCAS

- Vote budget primitif et compte administratif
- Préparation sortie « Guerzaille » pour les personnes âgées. Une prochaine réunion est prévue début juin pour lancer les invitations et ainsi réserver le nombre de personnes présentes.
- Décalage de l'âge d'invitation pour les personnes âgées de 70 ans à 72 ans.

✓ **Questions diverses**

- Cérémonie du 8 Mai, 11h30, devant la mairie
- Voir pour organiser début juillet, une demi-journée « argent de poche »

- Mme LE MAINTEC, informe l'assemblée qu'elle a présenté en commission le projet « agrès, fitness et borne »
- Rue de la Gare : programmer une prochaine réunion pour discussion sur aménagement de la rue de la Gare.